

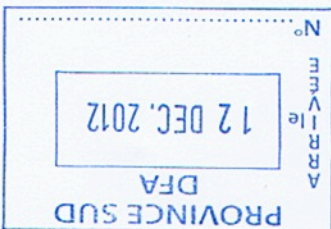


Nouméa, le Mercredi 12 décembre 2012

DEPS

Service de l'urbanisme et de l'aménagement
A l'attention de Monsieur P. PEDRINI

BP H4
98849 NOUMEA CEDEX



Réf. : 801/2012 - PH/LR

Objet : SAS STOL

Demande de permis de construire

Dossier n°98821-2012-0142

Déposé le 24 août 2012-12-10

Adresse des travaux : lot n°1 du lotissement

« Domaine Paddon », commune de Paita

Chargé d'affaires : Mr D. CHABAUD

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les éléments de pièces complémentaires que vous avez sollicité pour l'instruction du dossier de permis de construire répondant aux points suivants :

1/ L'attestation par laquelle le lotisseur certifie, sous la responsabilité, que les plates formes des voies desservant le terrain faisant l'objet de la demande et les réseaux compris sous celles-ci ont été réalisés.

2/ La validation du dossier de demande de permis de construire par l'architecte conseil du lotissement.

3/ Une étude d'impact de votre projet au titre du respect de l'article 130-4 du code de l'environnement de la Province Sud. En effet, le projet présente une surface hors œuvre nette supérieure à 6 000 m². Je vous invite à vous informer auprès de la direction de l'environnement de la Province Sud.

4/ Un justificatif du dépôt de la demande d'autorisation ou de la protection de l'environnement (ICPE). En effet, votre projet est susceptible de relever de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (délibération n°14 du 21/06/85). Je vous invite à vous informer auprès de la Direction de l'Environnement de la Province Sud.

5/ La fiche déclarative relative à la taxe communale d'aménagement (TCA).

Vous trouverez tous les documents correspondants aux points cités qui permettront l'instruction du dossier.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

ATELIER 13
Pierre HORTENSE

NB : pièces complémentaires (en 4 exemplaires)